PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 19/04/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EARL CENTRE EQUESTRE DE KERBLANQUET – Dissolution de société

Référence : L010284

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 20 mai 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Dissolution de sociétéRadiation de société

CERFRANCE BROCÉLIANDE

EARL CENTRE EQUESTRE DE KERBLANQUET Société civile au capital de 47 000 euros Siège social : Kerblanquet – 56370 SARZEAU RCS VANNES 503 544 777 Avis de dissolution Suivant délibération en date du 17/03/2022, l'assemblée des associés a décidé la dissolution anticipée de la société. Monsieur Patrick CROCI et Madame Laëtitia CROCI, demeurant « Kerblanquet » – 56370 SARZEAU, ont démissionné de leurs fonctions de gérants à compter du 17 mars 2022. Madame Laëtitia CROCI, demeurant « Kerblanquet » – 56370 SARZEAU, est nommée liquidatrice à compter du 17 mars 2022. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : EARL CENTRE EQUESTRE DE KERBLANQUET Société civile en liquidation Château Gaillard 85230 BOUIN Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Vannes. Pour avis, La gérance

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE